

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

TRAVAIL ET
RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2008

Faits saillants



Québec 

COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales¹ : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2008 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

1. Certains coûts de la rémunération globale ne peuvent être recueillis ou pris en compte actuellement, notamment ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

- Fonction publique
 - Ministères
 - Organismes gouvernementaux³
 - Fonds spéciaux
- Éducation
 - Commissions scolaires
 - Cégeps
- Santé et services sociaux
 - Régies régionales de la santé et des services sociaux
 - Centres hospitaliers
 - Centres d'hébergement (CHSLD)
 - Centres de réadaptation
 - Centres locaux de services communautaires
 - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

Autres salariés québécois (ASQ)¹

Secteur privé²

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

Secteur « autre public »

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
 2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
 3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 7,7 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 5,2 % face à celui des salariés du secteur privé.
- ❑ Les retards les plus marqués, soit d'un peu plus de 15 %, sont observés par rapport aux salariés syndiqués du secteur privé et au secteur « entreprises publiques ». C'est dans la comparaison avec le secteur universitaire que le retard le moins important est noté (– 4,7 %).
- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est à parité avec celui des non-syndiqués (ensemble des autres salariés québécois et secteur privé).

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RETARD FACE AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS ET AUX SYNDIQUÉS ...

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 2,9 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- ❑ Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (– 19,4 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux autres salariés québécois syndiqués (ensemble et secteur privé).

... MAIS AVANCE VIS-À-VIS DU SECTEUR PRIVÉ ET DES NON-SYNDIQUÉS

- ❑ La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est en avance de 4,2 % sur celle des employés du secteur privé.
- ❑ Des avances plus importantes sont observées par rapport aux non-syndiqués, soit de 10,8 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 11,9 % face à ceux du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux différents secteurs (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	– 7,7	– 2,9
Autres salariés québécois syndiqués	– 13,6	– 15,4
Autres salariés québécois non syndiqués	=	10,8
Privé	– 5,2	4,2
Privé syndiqué	– 15,6	– 12,2
Privé non syndiqué	=	11,9
« Autre public »	– 13,9	– 19,4
Administration municipale	– 12,3	– 22,7
« Entreprises publiques »	– 15,3	– 22,7
Universitaire	– 4,7	– 8,9
Administration fédérale	– 14,5	– 13,5

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

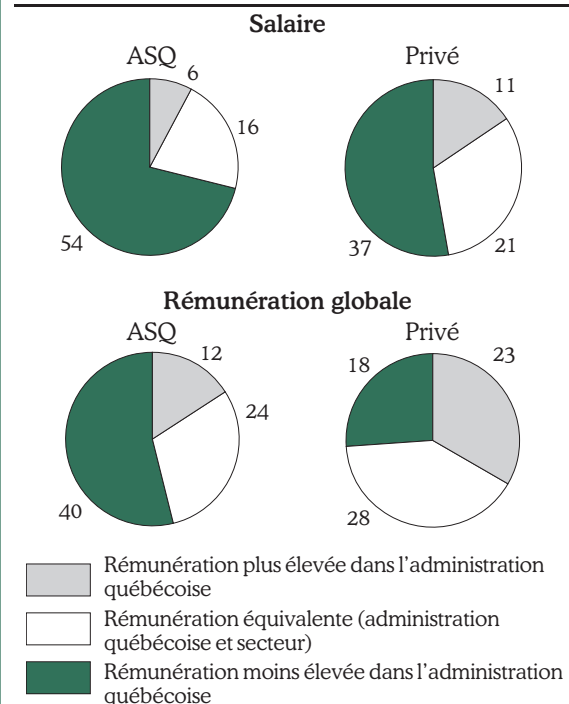
SALAIRE : BEAUCOUP D'EMPLOIS EN RETARD

- Pour près des trois quarts des emplois et 61 % de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour un peu plus de la moitié des emplois, représentant 36 % de l'effectif apparié.

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RÉSULTATS PLUS PARTAGÉS

- En ce qui concerne la rémunération globale, la majorité des emplois (53 %), regroupant 40 % de l'effectif apparié, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise affiche une avance sur le secteur privé pour le tiers des emplois et la moitié de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	- 11,0	- 7,4	- 11,5	=
Techniciens	- 6,6	=	- 5,7	4,2
Employés de bureau	- 7,8	- 2,5	=	7,6
Employés de service	=	5,9	6,0	12,2
Ouvriers	- 27,5	- 27,3	- 30,1	- 21,9

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

CATÉGORIES D'EMPLOIS : RETARDS FRÉQUENTS SUR LE PLAN SALARIAL ...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois; la parité est toutefois notée chez les employés de service.
- Face au secteur privé, trois catégories sont en retard; les employés de bureau sont à parité, alors que les employés de service présentent une avance.

... STATUTS DIFFÉRENTS POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- Sur le plan de la rémunération globale, les employés de service affichent une avance de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois, alors que la parité est notée chez les techniciens. Les trois autres catégories sont en retard.
- Par rapport au secteur privé, trois catégories d'emplois présentent une avance de l'administration québécoise; les ouvriers sont en retard, alors que la parité est observée chez les professionnels.

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les catégories « Techniciens » et « Employés de bureau ». Chez les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec tous les secteurs, à l'exception de celle avec le secteur universitaire où la parité est observée.
- ❑ La position dans l'échelle salariale des professionnels de l'administration québécoise est, dans presque toutes les comparaisons, moins avancée que celle de leurs homologues. Ainsi, la situation comparative de l'administration québécoise est généralement meilleure sur le plan des maximums normaux que sur celui des salaires.
- ❑ Les techniciens et les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc, vis-à-vis de la plupart des secteurs, une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux.
- ❑ Environ 48 % des professionnels, 30 % des techniciens et 34 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	70 819	76,0	76 378	- 7,9	80,5	76 058	- 7,1	82,9
Techniciens	47 170	87,0	52 594	- 11,5	73,6	52 875	- 12,1	71,2
Employés de bureau	36 252	89,2	41 424	- 14,3	76,9	40 055	- 10,5	72,5

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,5	3,4	16,0	39,0
Autres salariés québécois	7,0	5,0	14,6	38,7
Autres salariés québécois syndiqués	9,6	5,1	16,4	43,3
Autres salariés québécois non syndiqués	3,9	4,5	12,4	33,0
Privé	4,7	5,1	13,1	35,2
Privé syndiqué	7,1	6,0	15,0	40,5
Privé non syndiqué	3,7	4,6	12,1	32,7
« Autre public »	11,4	4,8	17,2	45,4
Administration municipale	9,8	6,0	17,7	46,7
Universitaire	9,5	3,5	16,9	41,3
Administration fédérale	10,5	4,5	17,7	44,0
« Entreprises publiques »	12,3	4,4	16,6	45,4

- Débours plus élevés dans l'administration québécoise
- Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
- Débours moins élevés dans l'administration québécoise

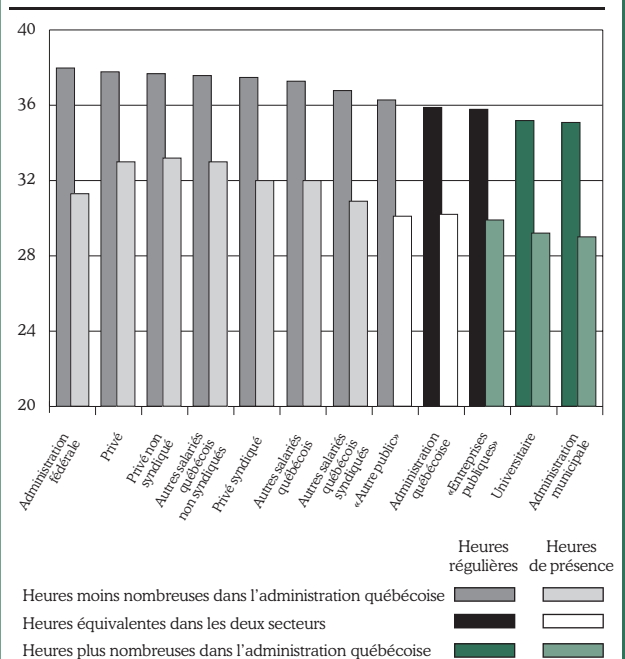
SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La semaine régulière de travail de l'administration québécoise est plus courte que dans la majorité des secteurs comparés; elle est équivalente à celle du secteur « entreprises publiques », mais plus longue que celles du secteur universitaire et de l'administration municipale.
- La situation est la même au chapitre des heures de présence au travail, sauf dans la comparaison avec le secteur « autre public », où la parité est notée, et dans celle avec le secteur « entreprises publiques », où les heures de présence sont moins nombreuses.
- L'administration fédérale affiche les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration municipale présente le nombre le moins élevé, tant d'heures régulières que de présence au travail.

ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS : COÛTS TOTAUX SIMILAIRES

- L'administration québécoise dépense plus pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (39 % du salaire) que les employeurs dans le secteur privé et chez les non-syndiqués. Les coûts sont identiques à ceux notés chez l'ensemble des ASQ, mais inférieurs à ceux chez les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes.
- Pour les régimes de retraite, les constats sont les mêmes, sauf par rapport au secteur privé syndiqué où la parité est notée. Quant aux régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur universitaire dont les débours sont similaires.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, de même que dans le secteur privé (syndiqué ou non) et chez les ASQ non syndiqués. Cependant, les coûts y sont moindres que chez les autres salariés québécois syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes.

Heures hebdomadaires de travail



ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

AMÉLIORATION DE LA SITUATION SALARIALE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS ENTRE 2007 ET 2008

- ❑ Le même constat est fait par rapport au secteur privé, avec une différence d'écart de 2,6 points de pourcentage.
- ❑ Face à l'ensemble des autres salariés québécois, la différence des écarts salariaux à l'avantage de l'administration québécoise est de 1,7 point de pourcentage.
- ❑ La situation comparative de l'administration québécoise quant au salaire est toutefois demeurée stable par rapport au secteur « autre public » et à l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués et non syndiqués.

Différence des écarts salariaux de 2007 et 2008, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

Secteur	Écarts		Différence 2008 moins 2007 points de %
	2008	2007	
	%		
Autres salariés québécois	- 7,7	- 9,4	1,7
Privé	- 5,2	- 7,8	2,6
« Autre public »	- 13,9	- 14,0	0,1
Autres salariés québécois syndiqués	- 13,6	- 13,8	0,2
Autres salariés québécois non syndiqués	1,2*	- 1,4*	2,6 ¹

1. Le test statistique conclut à une différence significative. Cependant, comme la parité des deux secteurs est observée les deux années, l'Institut parle dans ce cas de stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise.

 Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise

 Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise

DEUXIÈME RAPPORT BASÉ SUR LES DONNÉES DE LA NOUVELLE ENQUÊTE

Révision de l'Enquête sur la rémunération globale (ERG) et nouveau panier d'emplois repères

En 2008, pour une deuxième année, le rapport porte sur les données recueillies d'après les méthodologies de la nouvelle enquête.

- ❑ Le premier cycle d'enquête (2006-2008) est terminé : les trois groupes de rotation couvrent donc cette année la totalité de l'échantillon.
- ❑ Treize des dix-huit avantages sociaux ont été enquêtés en 2008; les cinq autres seront introduits à l'ERG 2009.
- ❑ Les résultats relatifs aux nouveaux emplois du panier (introduits en 2007) reposent, en 2008, sur deux des trois groupes de l'échantillon.

Orientations de diffusion – réintroduction de certaines analyses retirées en 2007

- ❑ Résultats de comparaison pour tous les sous-secteurs du secteur « autre public » et selon la syndicalisation pour le secteur privé.
- ❑ Analyse de l'évolution des écarts salariaux de 2007 à 2008 par rapport aux secteurs pour lesquels des données ont été publiées en 2007.

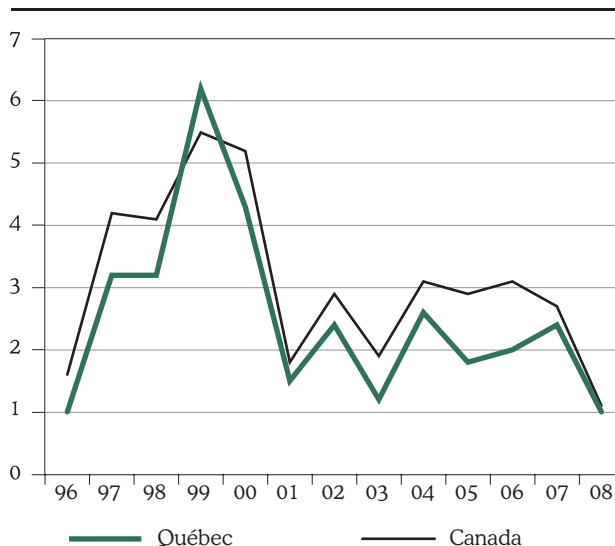
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE RALENTIT EN 2008

- Au premier semestre de 2008, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 1,0 %, un rythme inférieur à celui de 2007 (2,4 %). La conjoncture récente montre une croissance très lente de l'économie.
- La croissance de l'économie en 2008 est soutenue par les investissements des administrations publiques et les dépenses de consommation. Le solde du commerce extérieur continue d'aggraver son déficit et de freiner la croissance.
- La plupart des analystes s'attendent à une croissance lente en 2008 et en 2009 en raison, notamment, d'une aggravation du déficit du solde du commerce extérieur.

MAINTIEN DE LA CROISSANCE DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

- Les dépenses de consommation augmentent de 4,4 % en 2007. En 2008, la croissance de ces dépenses s'accélère, affichant une hausse de 4,7 % au premier semestre. Pour l'an prochain, les analystes prévoient un ralentissement.
- La croissance des investissements au premier semestre de 2008 (4,1 %) décélère par rapport à 2007 (7,2 %). Ce ralentissement est attribuable aux investissements des entreprises (surtout en bâtiments résidentiels), car ceux des administrations publiques augmentent fortement (travaux sur le réseau routier). Selon les analystes, la croissance des investissements ralentirait en 2008 et en 2009.
- Les dépenses publiques courantes s'accroissent en 2008 avec une croissance de 3,6 %, comparative-ment à 2,4 % en 2007. Ces dépenses progressent ainsi pour une dixième fois en 11 ans. Les analystes prévoient une poursuite de la croissance, quoique plus lente, l'an prochain.
- Le déficit du solde du commerce extérieur continue de freiner la croissance du PIB en 2008. Au premier semestre, en raison du ralentissement de l'économie américaine et de la vigueur persistante du dollar canadien, les exportations diminuent de 2,3 % et la croissance des importations s'accroît, à 3,6 %. Selon les analystes, en 2008 et en 2009, les exportations vont continuer à diminuer et les importations, à augmenter.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1996 à 2008² (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2008 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec en 2006, 2007 et 2008 et prévisions pour 2008 et 2009 (en %)¹

	2006	2007	2008	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	2,0	2,4	1,0	2008 : 0,3 à 0,9 2009 : 0,4 à 1,5
Consommation	3,1	4,4	4,7	2008 : 4,0 à 4,1 2009 : 2,0 à 2,4
Investissements privés et publics	3,6	7,2	4,1	2008 : 3,0 2009 : 0,7
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,5	2,4	3,6	2008 : 3,3 à 5,1 2009 : 2,8 à 3,0
Exportations	1,7	-2,0	-2,3	2008 : -2,5 2009 : -1,3
Importations	2,7	2,2	3,6	2008 : 2,7 2009 : 2,8

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

DOLLAR : NET REPLI EN OCTOBRE 2008

- Après les fortes hausses de 2003 à 2007, le dollar se stabilise en première moitié d'année 2008 (99,6 cents au premier trimestre et 99,0 cents au deuxième). Un certain recul s'observe au troisième trimestre (96,0 cents). En septembre 2008, le huard descend à 94,5 cents américains, avant de chuter à 84,4 cents fin octobre.
- Pour les neuf premiers mois de 2008 (2,4 %), l'inflation surpasse celle de 2007 (1,6 %). Les coûts de l'énergie font augmenter la croissance des prix en 2008 (l'IPC sans l'énergie est à 1,0 %). Sur une base trimestrielle, la tendance est à la hausse.
- Le taux des bons du Trésor à trois mois passe de 2,2 % en 2004 à 4,2 % en 2007. Durant les neuf premiers mois de 2008, un revirement s'opère; le taux cumulatif descend à 2,7 %, et même à 2,4 % au troisième trimestre.

Indicateurs monétaires du Québec en 2007 et 2008 et prévisions pour 2008 et 2009

	2007	2008			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	1,6	1,6	2,3	3,2	2008 : 2,3 à 2,7 2009 : 1,5 à 2,1
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	4,2	3,1	2,6	2,4	2008 : 1,3 à 2,6 2009 : 1,9 à 3,2
Taux de change (huard en cents américains)	93,0	99,6	99,0	96,0	2008 : 91,5 à 97,2 2009 : 88,1 à 96,3

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- Selon les analystes, le taux d'inflation diminuerait en 2009, contrairement aux taux d'intérêt, tandis que le huard serait à la baisse tant en 2008 qu'en 2009.

MARCHÉ DU TRAVAIL

CROISSANCE MODESTE DE L'EMPLOI

- La création d'emplois a été modeste en 2008 (1,0 %), nettement plus faible qu'en 2007 (2,3 %). Au cours des neuf premiers mois de 2008, il s'est créé 38 700 emplois, dont 30 200 à temps plein. Tant le secteur des services (+ 23 000) que celui des biens (+ 15 700) contribuent à la croissance.
- En 2008, les femmes obtiennent plus de 6 nouveaux emplois sur 10. Les personnes de 25 ans et plus profitent également de 60 % de la création nette d'emplois, bien que le taux de croissance de l'emploi de ce groupe (0,7 %) soit inférieur à celui des 15 à 24 ans (2,8 %).
- Le taux de chômage de 2008 (7,3 %) est du même ordre que celui de 2007 (7,2 %). Ce taux a diminué de 2004 à 2007, l'emploi augmentant plus rapidement que la population active; 2008 pourrait toutefois mettre un terme à cette séquence.
- En 2008, le taux d'emploi est stable par rapport au sommet historique de 2007 (61,0 %); il diminue cependant au cours de l'année, révélant ainsi un certain ralentissement du marché du travail. Le taux d'activité se fixe à 65,8 % en 2008 (65,7 % en 2007); les données trimestrielles indiquent aussi une tendance à la baisse.

Marché du travail au Québec en 2006, 2007 et 2008 et prévisions pour 2008 et 2009 (en %)

	2006	2007	2008	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	1,3	2,3	1,0	2008 : 0,7 à 0,8 2009 : - 0,3 à 1,1
Population active ¹	1,0	1,4	1,1	..
Taux de chômage	8,0	7,2	7,3	2008 : 7,3 à 7,5 2009 : 7,7 à 8,1
Taux d'emploi	60,2	61,0	61,0	..
Taux d'activité	65,5	65,7	65,8	..

.. Donnée non disponible.

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- Pour 2009, les analystes sont partagés quant à l'évolution de l'emploi, les taux de croissance prévus se situant entre - 0,3 % et 1,1 %. Le taux de chômage serait en hausse et se fixerait entre 7,7 % et 8,1 %.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT POUR LA PLUPART DES SALARIÉS SYNDIQUÉS EN 2008

- ❑ La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique une perte de pouvoir d'achat de 0,2 % pour les trois premiers trimestres de 2008.
- ❑ Une croissance réelle négative est observée dans la plupart des secteurs analysés. Les pertes de pouvoir d'achat varient de 0,1 % dans le secteur universitaire à 0,4 % dans l'administration québécoise, les entreprises publiques québécoises et le secteur municipal.
- ❑ Les salariés syndiqués des secteurs privé et fédéral bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat, de 0,2 % dans les deux cas.

BEAUCOUP D'AUGMENTATIONS SALARIALES INFÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

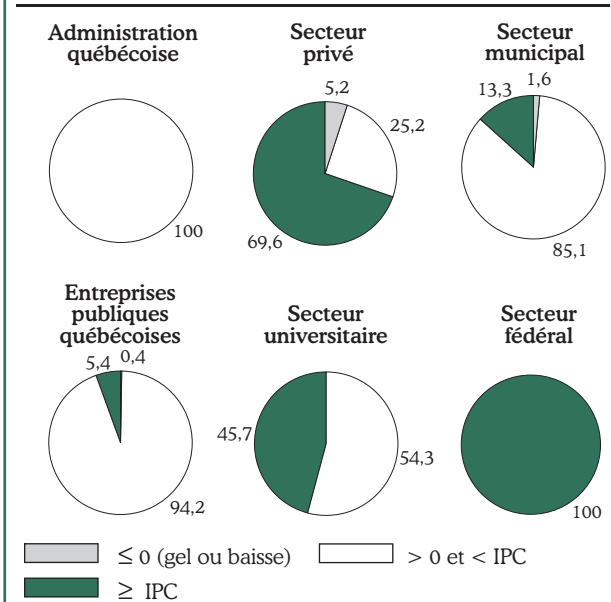
- ❑ En 2008, dans presque tous les secteurs, à l'exception du fédéral et du privé, les augmentations les plus fréquentes se situent entre 0 % et le taux d'inflation (2,4 %). Les proportions de salariés recevant des augmentations salariales à l'intérieur de ces bornes vont de 54,3 % dans le secteur universitaire à 100,0 % dans l'administration québécoise.
- ❑ Environ les deux tiers des salariés syndiqués du secteur privé bénéficient de hausses salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC, alors que tous les salariés du secteur fédéral reçoivent des augmentations de ce niveau.
- ❑ Près de 2 % de l'ensemble des salariés syndiqués subissent un gel ou une baisse de salaire. C'est dans le secteur privé que se retrouve la plus forte proportion de salariés syndiqués visés par de telles ententes (5,2 %).

Croissance salariale en vigueur en 2008 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

	Nominale	Réelle
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,2	- 0,2
Administration québécoise	2,0	- 0,4
Autres salariés québécois syndiqués	2,5	0,1
Privé	2,6	0,2
Municipal²	2,0 ³	- 0,4 ³
Entreprises publiques québécoises	2,0	- 0,4
Universitaire	2,3 ³	- 0,1 ³
Fédéral²	2,6 ³	0,2 ³

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2008. Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (projet de loi n°142, 2005, chapitre 43).
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
3. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2008¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2008 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ CHEZ LES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Aucune convention n'a été signée en 2007 ni au cours des trois premiers trimestres de 2008 dans l'administration québécoise. Par conséquent, l'analyse porte essentiellement sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- ❑ Chez les autres salariés québécois syndiqués, les ententes signées en 2008 octroient un taux de croissance annuelle moins important qu'en 2007 (2,2 % contre 2,8 %). Tous les secteurs du regroupement « autres salariés québécois » affichent une croissance salariale inférieure en 2008; toutefois, aucune convention collective n'a été signée en 2008 dans le secteur fédéral.

PERSPECTIVES SIMILAIRES POUR 2009 ET 2008

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont de 2,5 % en 2008 et de 2,3 % en 2009.
- ❑ L'ensemble des salariés québécois syndiqués ainsi que les salariés de l'administration québécoise et du secteur privé connaîtraient en 2009 la même croissance que celle prévue pour l'ensemble de 2008.
- ❑ Dans les entreprises publiques québécoises et le secteur municipal, la croissance anticipée en 2009 est légèrement supérieure à celle prévue en 2008 (respectivement 2,1 % contre 2,0 % et 2,2 % contre 2,0 %).
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (2,6 % pour 2008 et 2,4 % pour 2009) seraient plus élevées que celles des syndiqués pour ces deux années.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, les syndiqués de tous les secteurs et les non-syndiqués devraient connaître un gain de pouvoir d'achat en 2009. Une perte de pouvoir d'achat est toutefois attendue pour les salariés syndiqués de plusieurs secteurs en 2008, alors qu'un maintien de pouvoir d'achat est prévu pour l'ensemble des salariés québécois. Cette situation s'explique par le fait que le taux d'inflation anticipé pour l'ensemble de l'année est particulièrement élevé.

- ❑ Dans les ententes de 2008, 67,1 % de l'ensemble des salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est beaucoup moins importante que celle notée en 2007 (94,4 %).

Perspectives salariales pour 2008 et 2009¹(en %)

	2008	2009
Ensemble des salariés québécois²	2,5	2,3
Syndiqués	2,2	2,2
Administration québécoise ³	2,0	2,0
Privé	2,6	2,6
Entreprises publiques québécoises	2,0	2,1 ⁴
Universitaire	2,3 ⁵	.. ⁶
Municipal ⁷	2,0	2,2
Fédéral	.. ⁶	.. ⁶
Non-syndiqués	2,4 à 2,9	2,1 à 2,8
Croissance de l'IPC prévue	2,5	1,8

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.

2. Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2008 est de 39,2 %.

3. Le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

4. Le taux de représentativité de ce secteur est de 26,8 %.

5. Le taux de représentativité de ce secteur est de 49,6 %.

6. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

7. Le taux de représentativité de ce secteur est de 49,8 % en 2008 et de 44,4 % en 2009.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, entreprises publiques et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux de 2007 à 2008. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2008 et 2009.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

**Institut
de la statistique**

Québec



L'édition 2008 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2008
ISBN 978-2-550-54577-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-54578-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384

Télocopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca